

L'Ironie dans *Le Libraire* et *La Commensale* de Gérard Bessette

Lise Lapierre

[Extrait de la thèse de maîtrise «Parallèles entre *Le Libraire* et *La Commensale* de Gérard Bessette», écrite sous la direction d'Irène Oore et approuvée en avril 1992. Nous présentons d'abord le résumé anglais de la thèse.]

Narrative innovation is perhaps the most striking characteristic of Gérard Bessette's prose. Bessette's first novel, La Bagarre (1958), is a traditional work whereas his last book so far, Les Dires d'Omer Marin (1985), is a bold composite, part novel and part diary. Between these two works, Bessette published seven novels and, in each, the narration takes a new form. There are however two notable exceptions: Le Libraire (1960) and La Commensale (1975) bear a great resemblance to each other, at least thematically and superficially. Fifteen years separate the publication of those novels, but we know that they were written consecutively. They purport to be, one the diary of a small town library clerk and the other, the «memoirs» of an accountant. There are two main critical positions generally adopted concerning the likeness between them: La Commensale is a reworking of Le Libraire, superior to its model; or La Commensale is a work of transition, valuable mostly as a step towards the more innovative subsequent novels. In order to shed some further light on the relationship between Le Libraire and La Commensale, we draw a parallel between some of the narrative structures (voice, time, space, mode) and a few other noteworthy aspects (vocabulary, irony, genre) in the two works.

Le Libraire et *La Commensale* sont des romans qui font rire: c'est là une des correspondances essentielles entre les deux ouvrages. C'est le caractère souvent incongru de ce qui est raconté¹ qui provoque le rire. Dès le début de leurs textes, d'ailleurs, les narrateurs du *Libraire* et de *La Commensale* font mention, l'un de son «genre 'd'esprit'» (LL 22) et l'autre de ses «brocards» (LC 15). Ce sont des termes qui évoquent la pointe, la

raillerie, et on verra que Jodoin et Chayer amusent le lecteur aux dépens d'une cible.² Ceci nous amène à la notion d'ironie³ plutôt qu'à celle d'humour⁴ et, pour en aborder l'étude, nous nous fondons sur la définition⁵ qu'en offre le *Petit Robert*: «Manière de se moquer (de qqn ou de qqch.) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre». Pour qu'il y ait ironie, il faut donc qu'une cible soit visée, et qu'il y ait inversion ou décalage sémantique ou, encore, très grande distanciation de la part du locuteur ironique.⁶

Il existe dans le texte des marqueurs dont la fonction consiste à signaler la présence d'énoncés ironiques. Ces marqueurs indiquent au lecteur «qu'il doit inverser ou même transformer le sens littéral» (Muecke 479) de ce qu'il est en train de lire. C. Kerbrat-Orecchioni mentionne différents types d'indices de l'ironie: para-verbaux, cotextuels et contextuels (Kerbrat-Orecchioni 1980(b), 115). Les indices para-verbaux (intonation, mimique) ne sont pas utiles, pour des raisons évidentes, à l'étude du texte littéraire et c'est donc les signaux cotextuels⁷ et contextuels⁸ qui retiendront notre attention. Parmi les indices cotextuels, notons les commentaires métalinguistiques, les modalisateurs (distanciateurs ou emphatiques)⁹ et les expressions qui viennent en contradiction avec le reste du texte.

C'est d'abord le contexte qui révèle le caractère ironique du *Libraire*. Au début de son récit, le narrateur relate ses efforts pour se loger et il écrit avoir songé «à établir un itinéraire pour chaque catégorie: hommes et deux sexes» (LL 9) pour visiter les «onze chambres annoncées» (LL 9): c'est une idée saugrenue, étant donné la simplicité de la situation. Un peu plus loin, Jodoin fait part de la solution loufoque¹⁰ qu'il a apportée à ses problèmes d'«élimination» (de la bière dans son organisme): le prendre au sérieux semble hors de question. Dans *La Commensale*, par contre, il se présente d'emblée une autre forme d'ironie: quand Chayer écrit que «Paulo peut avoir ses défauts - qui n'en a pas? - mais [que] ce n'est pas un penseur» (LC 9), c'est le mot qu'il substitue à celui auquel on s'attend qui est à la source de l'incongruité ressentie. On verra pourtant que c'est surtout dans *Le Libraire* que l'ironie repose sur la citation et sur l'antiphrase. Dans ce chapitre, nous nous proposons de signaler certains des procédés dont usent le commis-libraire et le comptable, et qui donnent à leurs récits un caractère ironique.

On aura remarqué dans *Le Libraire* la présence d'un très grand nombre de mots et d'expressions entre guillemets. On sait que ces cerniers ont avant tout pour fonction d'indiquer la citation; c'est «leur valeur fondamentale» (Kerbrat-Orecchioni 1978, 38). Jodoin rapporte fréquemment les paroles d'autrui, et il le fait surtout pour les railler, comme il le laisse entendre dès le début de son journal. La première expression entre guillemets se trouve au commencement de la deuxième tranche: «Il s'agit d'un petit certificat émis par le bureau de placement et attestant que le postulant cherche 'de bonne foi' du travail» (LL 18). Comme on le sait, «les guillemets fonctionnent comme un indice vraisemblable d'ironie [...]. [...] leur valeur ironique ne s'actualise qu'à la faveur de l'action convergente d'autres facteurs [...]» (Kerbrat-Orecchioni 1978, 38). Dans le passage précédent, et souvent dans *Le Libraire*, ce sera le cotexte¹¹ qui éclaircira la signification des guillemets: «La tournure me parut ridicule» (LL 18), écrira Jodoin immédiatement après, pour se distancier des mots ainsi encadrés. C'est un procédé dont le commis se sert fréquemment et c'est à titre d'ironie citationnelle qu'on abordera un grand nombre des propos rapportés par lui: «la spécificité de l'écho ironique [...] réside dans le fait que citant L₁ [locuteur cité], L₀ [locuteur citant] prend par rapport aux contenus cités le maximum de distance, et laisse entendre que lui pense différemment, voire à l'opposé» (Kerbrat-Orecchioni 1980(b), 122).

En se moquant de la tournure «de bonne foi», Jodoin se donne pour cibles la langue qu'emploient les fonctionnaires qui préparent de tels documents et les fonctionnaires eux-mêmes; et, peut-être, tout le système social. La Tournure paraît ridicule au commis parce qu'il lui semble inconcevable qu'on cherche du travail autrement que «de bonne foi»: «Je ne concevais pas qu'on pût chercher du travail 'de mauvaise foi'» (LL 18). Jodoin sait bien qu'il existe un petit nombre de chômeurs qui vivent ainsi, à faire semblant de chercher du travail; ce sont les fausses idées sur le chômage, celles que l'on élabore à partir de la conduite de ceux-ci, que le commis tourne en ridicule. La tournure est dérisoire parce qu'elle dépeint mal la réalité.

Léon Chicoine est l'une des cibles préférées de Jodoin. Ce sont les propos de son patron, surtout, qui font l'objet des railleries du commis. Quand Jodoin brosse le portrait de Chicoine, il le fait en se servant d'au moins deux adjectifs qui concernent la manière de s'exprimer de ce

dernier et le contenu des expressions qu'il emploie: Chicoine est «sentencieux» et «grandiloquent» (LL 28). Dans la première expression relevée par Jodoin, il est question des livres du capharnaüm: «à ne pas mettre entre toutes les mains', selon l'expression de Léon Chicoine...» (LL 24). Notons qu'à l'emploi des guillemets vient ici s'ajouter celui des points de suspension, autre procédé typographique qui souligne le caractère ironique d'un énoncé: «Ils [les points de suspension] servent souvent à signaler une astuce, un paradoxe, un sous-entendu malicieux, une contradiction suspecte [...]» (Kerbrat-Orecchioni 1978, 27). En outre, Jodoin fait un commentaire métalinguistique: «selon l'expression de Léon Chicoine». L'expression «à ne pas mettre entre toutes les mains» se veut énigmatique: elle est employée pour piquer la curiosité de l'employé et pour l'inciter à la connivence. Jodoin raille en même temps l'idée exprimée (qu'il existe des livres dangereux) et la tournure qui exprime cette idée: le contenu et la forme. Comme le texte en fera foi, Jodoin ne considère pas les livres comme des objets dangereux.¹² Parfois, en se moquant de son patron, ce sera plus au ridicule de la forme que s'en prendra Jodoin: quand, par exemple, il citera les mots employés par Chicoine pour désigner le comptoir et sa fonction de commis: le comptoir «des livres *profanes*, 'aux destinées duquel je *préside*' comme me l'a expliqué M. Chicoine [...]» (LL 26) (nous soulignons).

Attardons-nous à un passage du *Libraire* qui comporte trois instances de citation, dont l'une s'avère clairement ironique alors que les autres le sont peut-être moins ou le sont à un autre titre: «Durant la quinzaine qui précéda la 'révélation du capharnaüm' - maintenant que j'y repense - je me rends compte que M. Chicoine a mené 'sa petite enquête sur mes convictions'. C'est l'expression même dont il s'est servi quand il a décidé de me 'parler sérieusement'...'» (LL 37). L'expression «sa petite enquête sur mes convictions» est explicitement attribuée à Chicoine; elle implique une certaine fatuité de la part de celui-ci: il faut avoir un mandat officiel, ou une opinion exagérée de sa propre importance, pour faire enquête sur autrui. La «'révélation du capharnaüm'» et «'parler sérieusement'» ne lui sont pas clairement attribuées. Dans le premier cas, le commis paraît imiter Chicoine plus que le citer: il choisit un terme («révélation»); on sait que le patron appelle vraiment l'endroit «son *capharnaüm*»¹³ que Chicoine ne répugnerait pas à employer; mais, tout grandiloquent qu'il soit, Chicoine n'a peut-être pas désigné l'occasion¹⁴

par cette expression. Jodoin fait suivre «parler sérieusement» de trois points de suspension, mettant par là encore plus en évidence le caractère dérisoire des mots, qui, cette fois, paraissent être ceux de Chicoine. Qu'il cite vraiment¹⁵ son patron ou qu'il l'imité, Jodoin fait comme s'il rapportait les propos de celui-ci et se trouve donc à s'en moquer.

Le commis paraît s'inspirer des paroles de Chicoine, et de celles du curé,¹⁶ quand il modifie l'expression de son patron au sujet des livres «à ne pas mettre entre toutes les mains»; tout en en gardant le contenu, il en change la forme: «Il se serait imaginé que je voulais simplement le détourner de 'lectures dangereuses'» (LL, 68). On sait que Jodoin rapporte les paroles du curé, au sujet de «certains livres dangereux» (LL 70), puis de livres «qu'il ne faut pas mettre entre toutes les mains» (LL, 70), et qu'il relate la vente de *L'Essai sur les moeurs* dans la même tranche de son journal. Chicoine et le curé s'expriment de la même manière et on a l'impression que c'est Chicoine qui prend le prêtre pour modèle.¹⁷

Il existe une autre forme d'ironie dans *Le Libraire* et elle ne relève pas uniquement, ou surtout, de la citation. Quand Jodoin parle des «clients sérieux» (LL 63), il raille les mots dont se sert Chicoine pour désigner les clients du capharnaüm: «des 'personnes sérieuses'» (LL 48). Contrairement à ce qui se passe dans les propos que nous avons signalés auparavant, où il y a décalage sémantique plutôt qu'inversion, l'adjectif «sérieux» est employé d'une manière antiphrastique: Jodoin exprime ici le contraire de ce qu'il veut faire entendre. Ce que le cotexte confirme quelques lignes plus bas quand le commis appelle ces mêmes personnes des «zigotos» (LL 63).

Chicoine est pour son employé une source intarissable de dérision: le patron de Jodoin parle d'une maison de prostitution¹⁸ «tout à fait à la hauteur» (LL 76), une manière saugrenue de qualifier l'endroit. Chicoine emploie aussi des termes qui relèvent plus de la langue juridique que du parler de tous les jours: «il me remit la moitié de la somme en me promettant de me faire parvenir le reste 'sur les lieux'» (LL 142): l'expression évoque «les lieux du crime». Le vocabulaire de Chicoine est rarement précis: il emploie «catastrophiques», par exemple, pour qualifier les représailles (imaginaires) du commis contre lui, alors que celles-ci ne seraient ni effroyables ni seulement fâcheuses; c'est une exagération courante, que relève toutefois Jodoin.

Ce n'est pas uniquement du parler de Chicoine que Jodoin se moque. Il raille aussi la langue que parle le curé: en signalant, par exemple, l'anglicisme qu'emploie ce dernier lorsqu'il lui demande s'il est «en charge de la vente des livres» (LL 69). Mme Bouthiller est aussi une cible favorite du commis. Elle s'exprime par clichés et il est une formule dont elle se sert («par où elle a passé») et que Jodoin reproduit sous différentes formes: Jodoin rapporte l'expression entre guillemets (LL 82,119) et même en style direct (LL 118). L'expression, pleine de sous-entendus, fatigue Jodoin qui paraît peu enclin à croire que l'existence de Mme Bouthiller, «ancienne institutrice de campagne» et «veuve à l'herbe» (LL 52), ait été tragique: «Je [...] déclarai à Rose que [...] je ne savais pas où 'elle avait passé' mais que, comme elle était plus jeune que moi, on pouvait raisonnablement supposer que j'avais traversé moi-même autant d'épreuves qu'elle» (LL 119). Mme Bouthiller a également tendance à employer des expressions incorrectes: elle dit «faire de la misère» plutôt que «faire des misères»; «sur le long et sur le large» plutôt qu'«en long et en large», etc.; c'est une des raisons pour lesquelles elle s'attire le railleries de Jodoin.

Dans les échanges avec Rose Bouthiller apparaît une forme d'ironie qui repose plus sur l'antiphrase que sur la citation. Quand Mme Bouthiller confie au commis que son mari est «un bon à rien, un sans-cœur, un flanc-mou, une crapule de la pire espèce et un saligaud comme il ne s'en fabrique plus» (LL 58), et qu'elle ajoute ensuite lui transmettre ces renseignements «par souci d'objectivité, nullement dans le but de [...] donner de lui une 'mauvaise opinion'» (LL 58), elle fait évidemment preuve de mauvaise foi. Ce que Jodoin signale par une antiphrase¹⁹: «j'ai loué en quelques mots son *respect* pour la vérité» (LL 58) (nous soulignons). Le dernier entretien avec Rose Bouthiller fournit de nouveau au commis l'occasion de railler sa propriétaire, d'abord en la citant, puis en usant d'un trope. Jodoin commence par rapporter l'expression dont use Mme Bouthiller: «débaucher les collégiens» (LL 120); l'ironie est citationnelle au sens où Jodoin se moque de Mme Bouthiller en faisant observer qu'elle emploie le verbe «débaucher» pour signifier «corrompre, dépraver, pervertir» (sens vieilli de «débaucher»); quand toutefois il qualifie les mots de sa propriétaire d'expression «heureuse» (LL 120), il se sert alors d'un trope, en usant d'un adjectif tout à l'opposé de ce qu'il

souhaite communiquer; ce que le cotexte indique clairement: «la moutarde commençait à me monter au nez» (LL 120).

Rose Bouthiller devient la cible des railleries de Jodoin parce qu'elle l'ennuie et, surtout, parce qu'elle parle mal: elle emploie des tournures incorrectes et, plus important, elle n'a pas le respect de la vérité. En fait, tous le Joachinois, à l'exception du père Manseau, font l'objet des railleries du commis: Chicoine, le curé, le employées et les clients de la librairie Léon, Jos (le garçon de chez *Trefflé*), le camionneur. Jodoin se donne également pour cibles les objets et les situations; sa description du bureau de placement est un bel exemple d'ironie antiphastique: «je lui [Nault] déclarai que le décor me plaisait, que c'était *sympathique* et *luxueux*» (LL 21) (nous soulignons); assertion que vient tout de suite nier le cotexte: «En fait ce bureau de placement occupe des locaux sordides» (LL 21).

Jodoin fait rire Nault, le chef de gare, les habitués de chez *Trefflé*. Il ne déride toutefois pas Chicoine et le curé ou, même, Rose Bouthiller, qui sont la cible de son ironie: les deux premiers parce qu'ils représentent l'autorité, l'autre surtout parce qu'elle fait preuve de mauvaise foi. En faisant rire, Jodoin vise un but dont il indique un peu la nature en rapportant l'incident de la gare: «Le chef de gare me considérait d'un oeil amusé, rigoleur, comme si j'eusse été un farceur de première force. Je vis que *j'avais la partie gagnée*» (LL 94) (nous soulignons). Dans cette situation, il s'agit pour Jodoin de pouvoir demeurer dans la gare; toutefois, il nous semble que le commis livre par là la tactique qu'il emploie dans des situations plus importantes. Quand Jodoin remporte sa petite victoire contre le curé, il ne fait pas rire son adversaire; mais il fait rire le lecteur, et une certaine partie est gagnée. Il n'est d'ailleurs pas le seul à se servir de cette arme pour lutter contre le prêtre: «le personnel du Collège venait de s'enrichir d'un prédicateur de première force, dont les sermons facétieux [...] avaient le don de dilater la rate des bons joachinois [...]» (LL 134).

La lutte dans laquelle Jodoin est engagé c'est, en partie du moins, le «combat [...] contre les mots qui deviennent les véritables *maux* de son existence» (Allard 1967, 42). Sans l'admettre, et en faisant mine du contraire, le commis est à la recherche du vrai; on ne peut interpréter autrement son souci de la précision et du mot employé à bon escient. Allard résume très bien ce qui se passe, à un certain niveau du moins,

dans *Le Libraire*: «La victoire du commis réside en ce qu'il arrive à faire ce que personne à Saint-Joachin n'a pu réussir: opposer *sa parole à la Parole*» (Allard 1967, 59).

Dans *La Commensale*, Chayer se sert, comme nous l'avons signalé, de procédés qui diffèrent légèrement de ceux qu'emploie Jodoin. Le lexique, parce qu'il renferme un grand nombre de termes familiers ou argotiques (qui s'opposent au reste du texte en langue soutenue), fonctionne ici comme indice de l'ironie: «boîte» (LC 9) pour bureau; «ça m'emmerdait» (LC 9) «changer de disque» (LC 11); «abrutis» (LC 66) et «avachis» (LC 113) pour décrire ses collègues; «vache», «escogriffe», «bourrique» pour désigner les policiers; etc.

Une des tactiques du comptable consiste, comme nous l'avons noté, à substituer au terme attendu un mot qui en est l'antonyme: «Paulo peut avoir ses défauts - qui n'en a pas? - mais ce n'est pas un *penseur*»; on s'attend à «menteur», «coureur», etc., c'est-à-dire un terme dysphorique, mais assurément pas à «penseur». Il ne s'agit toutefois pas d'une antiphrase puisque Chayer semble dire exactement ce qu'il veut faire entendre: la pensée, qu'il définit comme «la propension à patauger dans les idées (les idées!) générales» (LC 154), est l'une de ses cibles préférées. C'est donc le contexte qui s'avère ironique.

Il y a peu d'instances d'ironie citationnelle dans *La Commensale*. On est en présence de ce type d'ironie quand, par exemple, Chayer rapporte en italiques et, par là, s'en distancie, les propos (un mélange d'anglicismes et de jurons québécois) des policiers: «Elle [la bourrique] a émis l'avis que j'étais un *wisecracker*, un *smart-Alec*, un *bum* [...]; qu'elle allait me *sacrer dedans* [...]» (LC 144). De même, lorsque le comptable transcrit les propos répétitifs et plutôt insignifiants de Paulo. Notons également une instance où les guillemets indiquent une citation ironique: «Sylvaine était 'positivement ravie' [...]» (LC 133).

C'est davantage le contexte qui révèle le caractère ironique dans *La Commensale*. Comme il arrive à Jodoin d'obtenir un effet comique en substituant à des idées reçues une notion ayant le sens opposé de celles-ci («Il est étonnant comme le temps passe vite quand on ne fait rien» (LL 35), par exemple), ainsi Chayer, qui paraît le faire plus souvent et plus brutalement: «[l']embêtement quand on noircit du papier [...] c'est qu'il faut choisir entre les choses qui n'ont aucune importance et celles qui en ont encore moins» (LC 131, 132); «[i]l n'est pas facile [...] de rencontrer

des types qui vous méprisent à votre juste valeur» (LC 124); etc. Dans certains cas,²⁰ le procédé tient en partie de l'antiphrase ou du décalage sémantique: quand, par exemple, Chayer met en doute la sincérité de Sylvaine Bessière et qu'il parle de sa «délicatesse» (LC 17), il est évident par le cotexte (LC 15) que le comptable ne pense pas que Madame Bessière fait preuve de délicatesse et qu'il ne dit pas ce qu'il veut faire entendre. De même, quand Chayer répond à M. de Repentigny, qui l'accuse de rêver: «J'ai dit au catarrheux [...] que, sans vouloir en rien déprécier ses dons de psychologue, je n'avais nullement fermé les yeux dans le but de rêver [...]» (LC 67). L'ironie est toutefois en général situationnelle: comme lorsque Chayer suggère un «vocable péjoratif» à son patron, supposément «[p]our le tirer d'embarras» (LC 109); etc.

Tout comme Jodoin qui, en tant que héros, déride uniquement certains personnages, ainsi en est-il de Chayer. Paulo, tout comme Nault, s'esclaffe: «son rire s'est dégraffé, amplifié» (LC 116). Madame Bessière, comme Rose Bouthiller, ne rit pas des propos du comptable; quand ce dernier se moque d'elle, Madame Bessière rétorque qu'il est «un cynique rempli de mauvaise foi» (LC 49). Quand à Monsieur de Repentigny, il n'apprécie pas les propos railleurs de son employé: « - Vous vous pensez sans doute spirituel [...] mais moi je trouve vos plaisanteries du dernier mauvais goût» (LC 27). Les policiers ne trouvent pas non plus Chayer amusant. Ceux que Chayer désigne par les vocables plutôt péjoratifs de «co-gratte-papiers» (LC 66) et de «co-plumitifs» (LC 70), ses compagnons de travail, apprécient l'ironie du comptable: «un groupe d'employés, Paulo en tête, s'étaient peu à peu approchés. Ils commençaient à rigoler en se poussant du coude» (LC 27); «[I]eurs gueules d'abrutis exprimaient un contentement non équivoque» (LC 66). De nouveau, comme dans *Le Libraire*, ce sont les compagnons d'infortune de l'ironiste ou les simples spectateurs, ceux que ne vise pas l'ironie, qui peuvent l'apprécier.

Vers la fin de ses «mémoires», Chayer offre une explication du comportement qu'il adopte lors de l'entretien avec le policier, et, on le soupçonne, tout au long du récit: «une bourrique [...] m'a posé un certain nombre de questions auxquelles j'ai opposé une ironie acide» (LC 142) (nous soulignons). Le comptable illustre ensuite ce qu'il entend par «ironie acide»: il répond en employant une logique sans faille²¹ et un certain nombre d'antiphrases; quand, par exemple, on lui demande son nom, il réplique que «s'il [le policier] ne le savait pas, c'était que ses deux

mouchards avaient, *grâce à leur flair habituel* arrêté à l'aveuglette un inconnu» (LC 142, 143) (nous soulignons). Quand on lui demande sa nationalité, il répète le même procédé en y ajoutant, cette fois, un grand nombre de détails loufoques: «j'ai exposé que ma mère, ancienne religieuse, donc de moeurs faciles [...]» (LC, 143). Chayer établit entre «religieuse» et «moeurs faciles» une implication qui est contraire à l'opinion générale.

Il arrive dans *La Commensale* que l'ironie se transforme en humour: quand, par exemple, Chayer s'adonne à des commentaires «linguistiques». Il est possible de considérer les propos linguistiques de Chayer comme une intrusion de l'auteur; dans ces passages, l'ironie prend un visage conciliant; la cible visée est, fort probablement, le milieu universitaire dans lequel a vécu Bessette; notons à l'appui qu'au terme de son commentaire sur l'emploi «d'un préfixe aberrant» (LC 113), Chayer qualifie l'entretien avec son patron de «colloque» (LC 113). On sent sous les moqueries du narrateur «une sympathie sous-jacente» (Morier 604) pour sa cible. L'écriture fait aussi l'objet d'une ironie moins sévère de la part des deux narrateurs: «Ça passe le temps» (LL 54), écrit Jodoin; Chayer, lui, dit de l'écriture qu'elle est une «tâche enfantine» (LC 149).

Dans *La Commensale*, c'est par une observation de Paulo qu'est révélé le but des railleries de Chayer: « - Sacré Jérôme, va! Toujours pince-sans-rire! Je m'en plains pas, remarque. C'est grâce à ça que t'as pu *en boucher un joli coin* au cochon de de Repentigny...» (LC 30) (nous soulignons). Chayer semble donc se donner pour but de réduire au silence alors que Jodoin veut gagner la partie. Les deux héros visent des buts différents et ils ne dirigent pas leurs railleries vers des cibles entièrement identiques. Le commis et le comptable visent tous deux les représentants de l'autorité: toutefois, à Saint-Joachim, c'est le clergé qui fait la loi tandis qu'à Montréal, ce sont les grandes entreprises anglophones. Jodoin réussit à réduire le curé au silence: «il ouvrit la bouche sans émettre un son» (LL 72), et à remporter une victoire sur ce dernier et sur Chicoine. Chayer fait taire son patron à une occasion mais, quand il quitte pour de bon la *Plumbling Supply Company*, M. de Repentigny est en proie à une «crise de logorrhée» (LC 113) et le comptable se retrouve en prison. L'ironie de Jodoin est plus mesurée; elle repose, plus que celle de Chayer, sur un emploi judicieux des mots.

On a vu dans *Le Libraire* et dans *La Commensale* des oeuvres de satire sociale.²² Jodoin se montre sévère à l'égard du clergé, de Léon Chicoine et de la société saint-joachinoise en général. Toutefois, c'est surtout Chayer qui parsème son texte de commentaires «acides» sur l'état de la langue au Québec (LC 113, 146, 155, 156); et qui fait à propos de la société québécoise²³ un commentaire sans équivoque lorsqu'il écrit, au sujet de Maître Ratelier, qu'il «ne dépassait pas en bêtise et en grotesque la moyenne admise dans notre bonne société» (LC 156). François Ricard fait observer que, pour Jodoin et pour Chayer, «l'ironie, la moquerie, et surtout l'écriture» (Ricard 97) sont des méthodes d'«auto-défense» (Ricard 98). Notons que, dans *La Commensale*, Chayer fait une observation qui était l'intuition du critique: «Paulo a pigé formidablement [...] C'était autant de gagné: quand il se marre, il ne crachote pas» (LC 116). Faire rire au moyen, entre autres, de l'ironie servirait donc à se protéger d'autrui.

Selon André Brochu, la valeur du *Libraire* réside en ce que le roman pose le problème «d'un individu éminemment lucide, qui en est venu peu à peu à un état de résignation totale au monde qui l'entoure» (Brochu 1974, 100). C'est ce qu'avait déjà suggéré G. Shortliffe quand il écrivait qu'il y a «dans *le Libraire* l'épanouissement subtil d'une autre satire, à la fois plus large et plus profonde [que la satire sociale]» (Shortliffe 23), que le critique nomme «'satire métaphysique'» (Shortliffe 23). Ce qui nous porte à croire que, dans les deux oeuvres, la satire métaphysique l'emporte sur la satire sociale, c'est le manque d'ouverture de la part des narrateurs à d'autres possibles. Quand une société est opprimante, on peut songer à la quitter; Jodoin et Chayer sont résignés, et on sent que, plus encore que la société québécoise, c'est la condition humaine qu'ils se trouvent à blâmer.

Selon Morier, «[l]'ironie est une 'action de justice'. Elle prend sa source dans l'amour du bien, du beau, du vrai: elle en suppose la connaissance. L'ironiste est toujours, à quelque titre, un idéaliste» (Morier 578). Les narrateurs du *Libraire* et de *La Commensale* font tous deux allusion à une époque révolue, où ils aimaient les livres et où ils étaient, vraisemblablement, des idéalistes: «Jadis, durant mes années de collège, j'ai naturellement ergoté, comme tout le monde, sur les rapports de la morale et de la littérature» (LL 42); «[c]'était à une époque où je

m'imaginai encore que les mots pouvaient exprimer quelque chose de précis: pensée, sentiment ou réalité extérieure» (LC 76).

NOTES

1. L'incongruité est un élément essentiel pour qu'il y ait ironie, comme le souligne Monique Yaari. Ce caractère incongru, *Le Libraire* et *La Commensale* le doivent à «la juxtaposition [...] d[']éléments qui ne 'vont' pas ensemble» (Yaari 16).
2. Il s'agira, en fait, de plusieurs cibles.
3. Nous avons surtout consulté, pour notre travail, les études de C. Kerbrat-Orecchioni; nous prendrons toutefois «ironie» au sens large, en ce que la linguiste appelle «ses utilisations [...] laxistes» (Kerbrat-Orecchioni 1978, 13). C'est dire que nous tiendrons pour ironie la «raillerie sans antiphrase» mais non, il va sans dire, l'antiphrase sans raillerie.
4. Qui aurait un visage plus conciliant, comme le fait observer Morier, qui désigne l'humour sous le nom d'«ironie de conciliation» (Morier 604).
5. C'est une définition simple mais qui renferme les éléments nécessaires pour étudier l'ironie. Des études comme celles de C. Kerbrat-Orecchioni se fondent d'ailleurs sur celle-ci.
6. C. Kerbrat-Orecchioni perçoit l'ironie comme un trope et Sperber et Wilson, eux, la voient comme mention. Dans le premier cas, l'ironie est saisie surtout comme inversion ou décalage sémantique alors que dans le deuxième elle est saisie comme citation (la raillerie réside dans le fait de citer les paroles d'un autre). Il nous semble que, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni, le «traitement citationnel ne fait [...] qu'ajouter une propriété supplémentaire au phénomène [...] d'inversion sémantique[...]» (Kerbrat-Orecchioni 1980(b), 122). Les deux types d'ironie se distinguent par la cible qu'elles visent et par le sens de l'inversion sémantique (Kerbrat-Orecchioni 1980, 123-124).
7. C'est-à-dire présents dans le texte. Nous y reviendrons mais notons tout de suite que, même si les indices de Kerbrat-Orecchioni servent à souligner la présence de l'ironie non citationnelle, ils

- nous semblent bien fonctionner aussi dans le cas de l'ironie citationnelle.
8. Ce que C. Kerbrat-Orecchioni appelle «un ensemble de données fort hétérogènes [...]» (Kerbrat-Orecchioni 1980, 115); il s'agit de ce qui est extralinguistique, au sens ici de situation sociale. Nous emploierons donc «contexte» pour la situation sociale.
 9. Guillemets et expressions qui indiquent une distanciation du narrateur vis-à-vis son énoncé.
 10. Jodoin prend «[u]ne bonne dose [de sel *Safe-All*] entre le troisième et le cinquième verre», plutôt que de «renoncer à la bière» (LL 13).
 11. Explicatif ou contradictoire.
 12. Pour Jodoin, le livre est source d'«idées, [...] théories [...] susceptibles de [...] faire penser» (LL 104); c'est ce qu'il exprime quand il explique ce qu'est à ses yeux un lecteur sérieux.
 13. En italiques dans le texte. Si les guillemets signalent l'ironie, peut-être les italiques indiquent-elles le comble du ridicule.
 14. Où il a mis son employé au courant de l'existence de la pièce secrète.
 15. C'est-à-dire qu'il rapporte des paroles prononcées.
 16. La notion de lectures dangereuses et de livres à ne pas mettre entre toutes les mains était évidemment répandue; dans le récit de Jodoin, c'est toutefois Léon Chicoine et le curé qui y reviennent constamment.
 17. Quand Jodoin rapporte la tirade (comme il l'appelle) de Chicoine au sujet de la querelle qui oppose les pères du collège Saint-Rock [sic] et le curé, il y a des propos entre guillemets; le commis semble par là souligner certaines des expressions qu'aurait employées Chicoine mais qui seraient tirées des sermons du curé ou des conversations avec le prêtre (LL 133, 134).
 18. Il se passe ici un phénomène intéressant: Jodoin emploie le mot «lupanar», terme très peu usité, sans ironie (il n'y a dans le texte aucun marqueur à cet effet); on se demande s'il veut indiquer par là que le récit est littéraire et qu'il échappe au ridicule, le référent étant d'une nature différente que dans le discours normal; ou s'il s'amuse aux dépens de son employeur, en lui servant le genre de vocabulaire que ce dernier lui inflige.

19. On imagine ici «respect» comme l'un des termes d'une paire antonymique. Jodoin exprime le contraire de ce qu'il veut faire entendre, et il le fait en employant «un terme valorisant [...] pour exprimer la dépréciation» (Kerbrat-Orecchioni 1978, 22).
20. Comme dans le deuxième énoncé que nous venons de citer.
21. André Brochu écrira de Chayer qu'il est un «irréprochable logicien» (Brochu 1976, 27).
22. Voir à ce sujet la thèse de MacKauer.
23. De l'époque (les années cinquante).

BIBLIOGRAPHIE

- Allard, Jacques. «*Le Libraire de Gérard Bessette ou comment la parole vient au pays du silence.*» *Voix et images du pays* 1 (1967): 51-63.
- Amprimoz, Alexandre. «Quelques notes sur le roman québécois contemporain.» *Présence francophone* 13 (1976): 73-81.
- . «Four Writers and Today's Quebec.» *Tamarack Review* 70 (1977): 72-80.
- . «*La Commensale - Les Anthroïdes - Mes romans et moi.*» *Canadian Fiction Magazine* 32-33 (1979/1980): 167-171.
- Bélair, Michel. «Du silence à la non-parole.» *Le Québec Littéraire I: Gérard Bessette*. Comp. Y. Boucher et Carole Michaud. Montréal: Guérin, 1974. 57-72.
- Bessette, Gérard. *Le Libraire*. (Paris: Julliard; Montréal: Cercle du livre de France, 1960.) Montréal: CLF Poche canadien, 1968.
- . *La Commensale*. (Montréal: Éditions Alain Stanké/Quinze, 1975.) Montréal: Québec/Amérique, 1979.
- Brochu, André. «Gérard Bessette: I - de la bagarre aux pédagogues.» *L'instance critique (1961-1973)*. Montréal: Leméac, 1974. 93-106.
- . «Gérard Bessette, *La Commensale*.» *Livres et auteurs québécois 1975* (1976): 26-28.
- Cantin, Léonce et Aurélien Boivin. «Biographie et bibliographie de Gérard Bessette.» *Québec français* 39 (1980): 40.
- Fisette, Jean. «L'Écriture comme pratique fantasmatique/*La Commensale de Gérard Bessette*.» *Voix et images* 1 (1976): 329-337.

- Hamm, J.-J. (comp.). *Lectures de Gérard Bessette*. Montréal: Québec/Amérique, 1982.
- Highnam, David. «Le Libraire de Bessette: Héros malgré lui.» *Co-Incidences* 3.2 (1973): 39-45.
- Hillman, Maureen Ann. «Le Libraire: une analyse structurale.» Mémoire de maîtrise. Université de Sherbrooke, 1974.
- Hoeniger, F.D. «A French Canadian Picaro.» *Queen's Quarterly* 69 (1962): 302-304.
- Hutcheon, Linda. «Ironie, satire, parodie.» *Poétique* 46 (1981): 140-155.
- Imbert, Patrick. «La Bagarre et Le Libraire de Gérard Bessette.» *Lettres québécoises* 31 (1983): 51-53.
- Iqbal, Françoise. «Précieux et préciosité chez Bessette: demi-mesure et démesure.» *Voix et images* 1 (1976): 338-364.
- Jankélévitch, Vladimir. *L'Ironie*. Paris: Librairie Félix Alcan, 1936.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. «Problèmes de l'ironie.» *Linguistique et sémiologie* (Travaux du Centre de Recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon). Lyon: Presses universitaires de Lyon, 1978. 10-46.
- . *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Librairie Armand Colin, 1980(a).
- . «L'ironie comme trope.» *Poétique* 41 (1980)(b): 108-127.
- Kwaterko, Jozef. «Le sarcasme dissident: une lecture politique du Libraire.» *Lectures de Gérard Bessette*, op. cit. 135-146.
- . «Journal refoulé, discours hérétique: Le Libraire de Gérard Bessette.» *Le roman québécois de 1960 à 1975: idéologie et représentation littéraire*. Longueuil, Québec: Le Préambule, 1989. 87-119.
- Leclerc, Rita. «Le Libraire.» *Lectures* 7.7 (1961): 206.
- MacKauer, Ingrid Berta Hélène. «La Satire chez Gérard Bessette.» Mémoire de maîtrise. Université de la Colombie Britannique, 1981.
- Major, Jean-Louis. «Gérard Bessette.» *Histoire de la littérature française du Québec* t.4. Montréal: Librairie Beauchemin, 1973. 164-168.
- Morier, Henri. *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris: Presses universitaires de France, 1981.
- Muecke D.C. «Analyses de l'ironie.» *Poétique* 36 (1978): 478-494.
- Noguez, Dominique. «L'humour ou la dernière des tristesses.» *Études françaises* 5.2 (1969)(a): 139-161.

- . «Structure du langage humoristique.» *Revue d'esthétique* XXII (1969)(b): 37-54.
- Perron, Paul. «On Language and Writing in Gérard Bessette's Fiction.» *Yale French Studies* 65 (1983): 227-245.
- . «'La création de Gérard Bessette' de Réjean Robidoux.» *Voix et images* 14.1 (1988): 125-127.
- Ricard, François. «*La Commensale* de Gérard Bessette ou le double visage de Jérôme Chayer.» *Liberté* 17.6 (1975): 95-107.
- Rièse, Laure. «*La Bagarre/Le Libraire*.» *Queen's Quarterly* 68.1 (1961): 180-181.
- Robidoux, Réjean. «Gérard Bessette et la technique romanesque (à l'occasion de *L'incubation*).» *Livres et auteurs québécois 1965* (1966): 36-38.
- . «Le cycle créateur de Gérard Bessette ou le fond c'est la forme.» *Livres et auteurs québécois 1971* (1972): 11-28.
- . «Gérard Bessette et sa *Commensale*.» *Lettres québécoises* 1.1 (1976): 37-39.
- . «Espace et temps bessettiens.» *Lectures de Gérard Bessette*, op. cit., 1982. 81-89.
- . *La Création de Gérard Bessette*. Montréal: Québec/Amérique, 1987.
- Shek, Ben-Zion. «Gérard Bessette and Social Realism.» *The Canadian Modern Language Review* (1975): 292-300.
- . «*Le Libraire*: oeuvre réflexive.» *Lectures de Gérard Bessette*, op. cit. 117-133.
- Shortliffe, Glen. «Gérard Bessette, l'homme et l'écrivain.» *Études françaises* 1.3 (1965): 17-42.
- Smith, Donald. «L'Invention verbale dans le roman québécois contemporain: Bessette, Godbout.» *Coïncidences* (1971): 4-19 [5-11].
- Sperber, Dan et Deirdre Wilson. «Les ironies comme mentions.» *Poétique* 36 (1978): 399-412.
- Tougas, Gérard. «La liberté de conscience: *Le Libraire*.» *Canadian Literature/Littérature canadienne* 8 (1961): 67-68.
- Vanasse, André. «Gérard Bessette: biographie fictive et fiction de la biographie.» *Le Père vaincu, la Méduse et les fils castrés: psychocritique d'oeuvres québécoises contemporaines*. Montréal: XYZ éditeur (*Études et documents*), 1990. 71-83.

Whitfield, Agnès. «Gérard Bessette, créateur.» *Lettres québécoises* 49
(1988): 75.

L.L.